

Décret n° 98-204 du 18 Juin 1998  
portant nominations à la direction générale des travaux publics

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu l'Acte Fondamental ;  
Vu le décret n° 98-133 du 12 mai 1998 portant attributions et organisation de la direction générale des travaux publics ;  
Vu le décret n° 98-134 du 12 mai 1998 portant attributions et organisation du ministère de l'équipement et des travaux publics ;  
Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;  
Vu le décret n° 002-97 du 2 novembre 1997 tel que modifié par le décret n° 98-5 du 20 janvier 1998 portant nomination des membres du Gouvernement ;

### DECRETE :

**Article premier.-** Sont nommés à la direction générale des travaux publics :

- **M. ESSIE Germain :** directeur des études, de la programmation et de la réglementation.
- **M. KABISSI Paul :** directeur du contrôle des travaux.
- **M. MBAUCAUD Jean Mathieu :** directeur de la coordination régionale et des inspections routières.
- **M. AFOULATSAN Samuel :** directeur administratif et financier.

**Article 2.-** Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

**Article 3.-** Le présent décret, qui prend effet, pour chacun des intéressés, à compter de la date de prise de fonctions, sera enregistré, inséré au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 18 Juin 1998

*Le Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO.-*

Par le Président de la République,

Le ministre de l'équipement et des travaux publics,

*Colonel Florent NTSIBA.-*

Le ministre des finances et du budget,

*Mathias DZON.-*